

Emplois liés à la présence de touristes en Corse : 43 % de croissance entre 2009 et 2018

Insee Analyses Corse • n° 40 • Mai 2022



En 2018, 14 500 emplois sont directement liés à la présence de touristes en Corse. Ils représentent 12 % de l'emploi régional, une part trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Entre 2009 et 2018, la croissance de la fréquentation touristique insulaire induit la création de 4 350 emplois supplémentaires. Au plus fort de l'été, les effectifs sont multipliés par quatre par rapport à janvier, ce qui singularise l'île en termes de saisonnalité de l'emploi. Toutefois, la part des emplois liés au tourisme n'est pas homogène sur l'île. Dans quatre bassins de vie, les plus touristiques, elle atteint un quart des postes. Pour autant, la comparaison avec les bassins de vie littoraux continentaux, permet de nuancer la dépendance au tourisme de l'emploi régional.

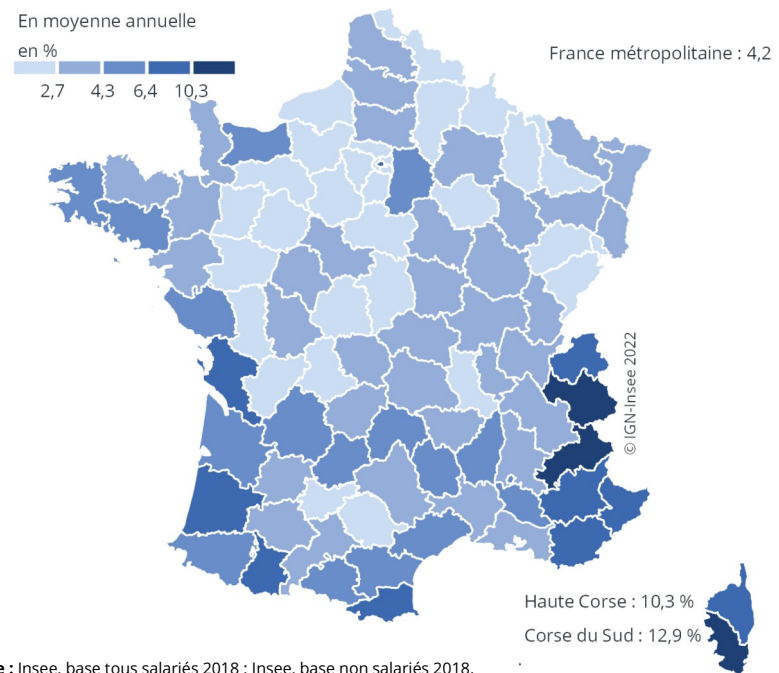
En Corse, la consommation touristique atteint 39 % du PIB régional, une part cinq fois plus élevée qu'en moyenne nationale ► **Pour en savoir plus**. Ainsi, le tourisme tient une place majeure dans l'économie insulaire qui se traduit notamment en termes d'emplois. En 2018, 14 500 emplois sont liés à la présence de touristes, ce qui représente 12 % de l'emploi total en moyenne annuelle, dont un sur cinq est non-salarié ► **définition**. L'emploi touristique est donc trois fois plus présent dans la région qu'en France métropolitaine (4 %), loin devant Provence-Alpes-Côte-d'Azur (6 %). Au plus fort de la saison estivale, 26 700 postes sont en lien avec l'activité touristique en Corse, soit 19 % de l'emploi total.

En Corse-du-Sud, le tourisme génère plus d'emplois qu'en Haute-Corse (13 % contre 10 %). Ces départements se placent devant ceux du littoral méditerranéen : les Alpes-Maritimes (9 %), le Var (8 %) et les Pyrénées-Orientales (7 %). En tête, les

départements des Hautes-Alpes et de la Savoie ont une part d'emplois touristiques supérieure avec respectivement 16 % et

15 % de l'emploi total, en lien notamment avec une activité économique tournée vers les sports d'hiver ► **figure 1**.

► 1. Part de l'emploi touristique sur l'emploi total par départements



Source : Insee, base tous salariés 2018 ; Insee, base non salariés 2018.

Le tourisme booste l'emploi essentiellement dans les activités de l'hébergement et de la restauration. En Corse, ces secteurs concentrent sept emplois touristiques sur dix. Ils rassemblent également plus de la moitié des emplois touristiques dans les autres régions excepté le Centre-Val-de-Loire et les Hauts-de-France. En revanche, l'hébergement insulaire génère plus d'emplois (5 600) que la restauration (4 600), à l'inverse des autres régions métropolitaines. Ainsi, ils regroupent respectivement 39 % et 32 % des emplois touristiques pour 26 % et 29 % en moyenne nationale.

Le commerce est également impacté par la présence de touristes. Avec 1 800 postes, il représente 12 % des emplois liés au tourisme.

En revanche, les secteurs des « sports et loisirs » et « patrimoine et culture » comptent pour une moindre part dans l'emploi touristique sur l'île (respectivement 5 % et 2 %) que sur le continent (respectivement 11 % et 9 %).

4 350 emplois touristiques supplémentaires entre 2009 et 2018

Entre 2009 et 2018, l'emploi touristique régional croît de 4 350 postes, soit une augmentation de 43 %, trois fois supérieure au niveau national (14 %). La hausse est plus importante que celle de l'emploi total (26 % en Corse et 7 % en France métropolitaine). Cette dynamique place la Corse-du-Sud et la Haute-Corse en tête des départements métropolitains juste après la Gironde (+ 50 %).

La hausse des effectifs met en évidence un allongement de la saison touristique insulaire. Entre 2009 et 2018, les emplois liés au tourisme ont doublé sur l'avant et l'arrière-saison. Ainsi, la performance des mois de mai, juin, septembre et octobre explique la moitié de la croissance annuelle ▶ figure 2.

Les secteurs de la restauration et du commerce se développent plus fortement avec une hausse de 55 %, soit respectivement 1 600 et 650 emplois

supplémentaires. Leur évolution est supérieure à la moyenne métropolitaine (respectivement de + 17 % et + 19 %). Les changements de comportement en matière d'hébergement, notamment avec l'essor de la location entre particuliers, peuvent expliquer la moindre hausse de l'emploi dans ce secteur (+ 25 %, soit 1 100 postes). Il a toutefois nettement mieux résisté qu'au niveau national (- 0,3 %).

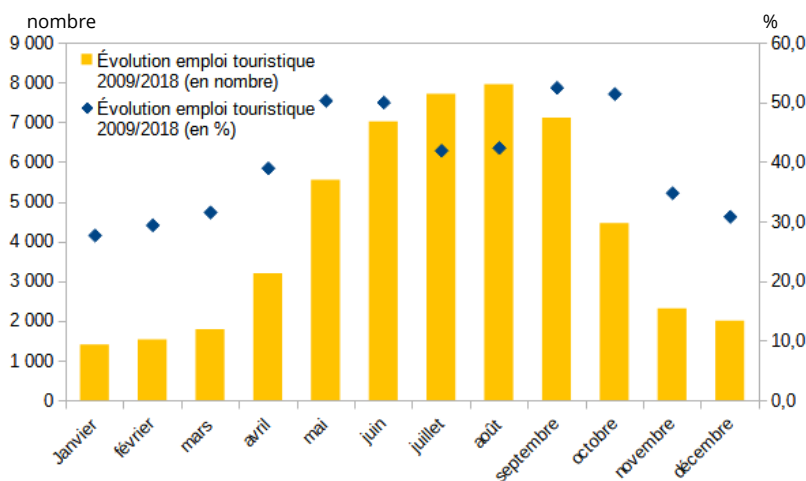
La Corse sans rivale pour la variation saisonnière de l'emploi touristique

La Corse est la région où le volume d'emplois liés au tourisme augmente le plus pendant la saison estivale. En effet, il est multiplié par 4,1 entre l'effectif mensuel le plus faible (6 500 en janvier) et celui le plus haut (26 700 en août), contre 1,7 au niveau national ▶ figure 3.

La Corse-du-Sud et la Haute-Corse ont une saisonnalité estivale comparable (4,2 et 4,0) et supérieure à tous les départements métropolitains. Le plus proche est en effet la Vendée avec un volume d'emploi multiplié par 3,5 entre janvier et août.

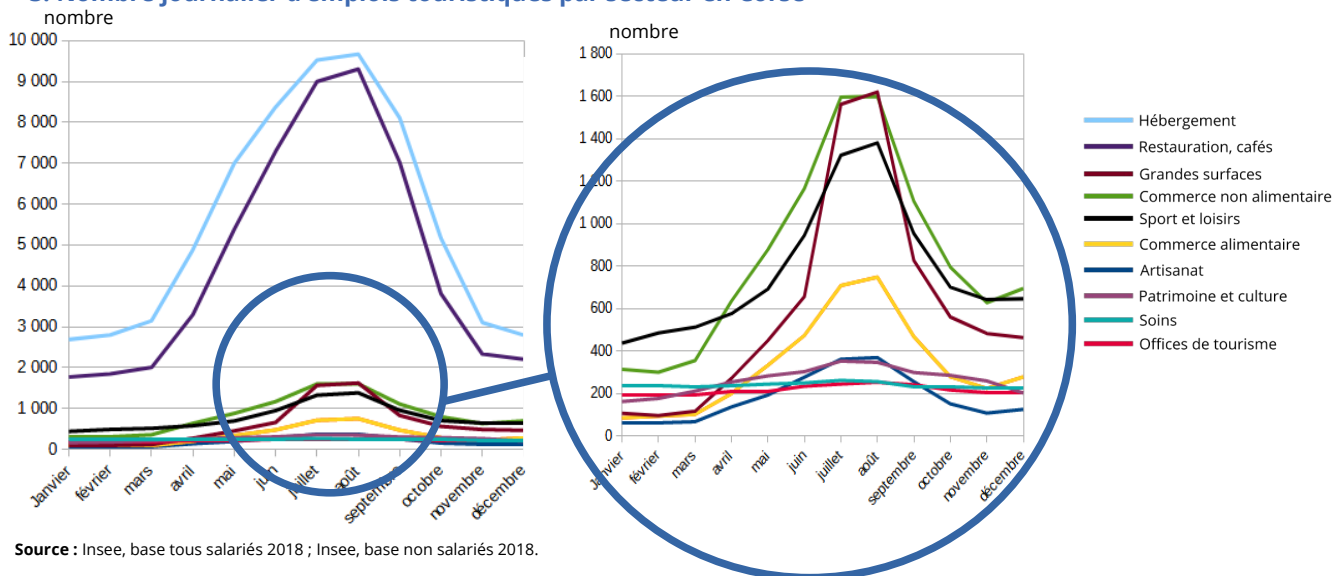
Les deux secteurs phares de l'hébergement et de la restauration concentrent 19 000 postes au mois d'août, soit 4,2 fois plus qu'en janvier. Le secteur du commerce enregistre 3 400 emplois liés au tourisme au cours du mois d'août, notamment dans les grandes surfaces où la variation des effectifs est la plus importante de la région. Dans ces établissements, le niveau d'emploi est multiplié par 15,4 entre janvier et août, soit 1 500 postes supplémentaires, une saisonnalité néanmoins plus faible qu'en Bretagne (volume multiplié par 24,6).

► 2. Évolution de l'emploi touristique entre 2009 et 2018 en Corse



Source : Insee, base tous salariés 2018 ; Insee, DADS 2009 ; Insee, base non salariés 2009 et 2018.

► 3. Nombre journalier d'emplois touristiques par secteur en Corse

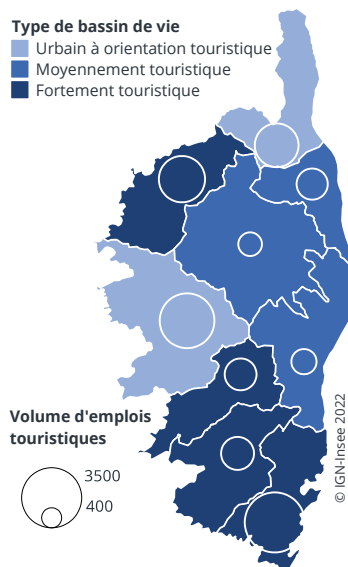


Source : Insee, base tous salariés 2018 ; Insee, base non salariés 2018.

Quatre bassins de vie où le tourisme influence fortement l'emploi

Trois profils de bassin de vie se distinguent selon leur part d'emplois touristiques. Ceux de Grosseto-Prugna, Porto-Vecchio, Calvi et Propriano sont les plus touristiques ► **figure 4**. Dans ces territoires, les emplois liés au tourisme représentent un poste sur quatre soit 7 600 emplois en moyenne annuelle. Ils regroupent 53 % des emplois touristiques de l'île pour 22 % de sa population. Au plus fort de la saison, ils comptent 15 000 postes soit une variation plus importante qu'au niveau régional (5,1 contre 4,1). C'est au sein de ce groupe très touristique que la croissance est la plus importante entre 2009 et 2018. En effet, avec 2 400 postes supplémentaires, l'emploi augmente de 45 %. Il se caractérise également par une part des emplois dans l'hébergement supérieur à la moyenne régionale (45 % contre 39 %). De même, avec 400 postes dans le secteur « sports et loisirs », ce groupe de bassins de vie rassemble six emplois sur dix du secteur au niveau régional. L'offre en activités nautiques et la présence d'établissements de nuit, expliquent en partie cette concentration géographique.

► 4. Les emplois touristiques en part et en volume, par bassin de vie en Corse



Source : Insee, base tous salariés 2018 ; Insee, base non salariés 2018.

Un poids de l'emploi touristique plus modéré sur trois bassins de vie

Dans les bassins de vie de Corte, Ghisonaccia et Penta-di-Casinca, un emploi sur dix est directement lié à l'activité touristique soit 2 000 postes. La

saisonnalité y est également moins importante qu'au niveau régional (facteur de 3,1 contre 4,1 entre janvier et août). Avec 600 postes supplémentaires entre 2009 et 2018, soit une évolution de + 43 %, leur dynamique est proche de celle de la région.

La part de l'emploi dans la restauration est moindre dans ce groupe (24 %) sauf dans le bassin de vie de Corte où elle dépasse celle dans l'hébergement (37 % contre 22 %). Sur ce territoire, la présence des effectifs du Parc Naturel Régional induit en outre une surreprésentation du secteur « patrimoine et culture » avec un emploi régional sur deux.

Le bassin de vie de Penta-di-Casinca, avec deux communes peuplées (Borgo et Lucciana) situées en continuité de l'agglomération bastiaise, est à la croisée des chemins entre bassins moyennement touristiques et bassins de vie urbains. Son taux d'emploi lié à la présence de touristes est le plus faible de ce groupe même si en volume, avec 940 postes, il devance les bassins de vie de Ghisonaccia (600) et de Corte (550).

Deux bassins urbains à orientation touristique

La part des emplois liés au tourisme pour les bassins de vie d'Ajaccio et de Bastia (6,5 %) est la plus faible de la région. Avec les deux principales villes insulaires regroupant la moitié des habitants, l'emploi touristique se dilue dans une économie bien plus diversifiée (administrations, entreprises de plus grande taille...). Toutefois, ces territoires rassemblent un emploi touristique insulaire sur trois, soit 5 000 postes en moyenne annuelle. La saisonnalité y est plus faible qu'en moyenne régionale, avec une multiplication de l'emploi par 3,5 pour atteindre 8 000 postes au mois d'août. Entre 2009 et 2018, ces bassins de vie urbains connaissent une dynamique de l'emploi touristique moins rapide que le reste de l'île (40 %), bien qu'importante en volume (1 400 postes supplémentaires). Contrairement à la tendance régionale, la restauration génère dans ce groupe plus d'emplois que l'hébergement (35 % contre 29 %). De même, avec 700 postes dans les « grandes surfaces », ils représentent un emploi touristique sur deux du secteur au niveau régional. La concentration est notamment marquée sur le bassin d'Ajaccio avec quatre fois plus d'emplois que sur la zone de Bastia. En effet, les quatre grandes enseignes situées au sud de l'agglomération bastiaise sont rattachées au bassin de vie de Penta-di-Casinca.

Une touristicité fortement influencée par la proximité du littoral

La présence d'une façade littorale sur un territoire favorise les activités touristiques. En Corse 89 % des bassins de vie sont bordés par la mer. Ainsi la touristicité régionale s'en trouve fortement impactée. Parmi les huit régions métropolitaines avec une façade maritime, la Bretagne, en deuxième position, en compte deux fois moins (44 %).

Observé sous cet angle, le poids du tourisme insulaire apparaît plus nuancé. Ainsi les bassins de vie littoraux de Nouvelle-Aquitaine ont une part d'emplois touristiques semblable à ceux de l'île. Certains bassins de vie continentaux ont même des taux plus importants, comme Saint-Tropez en tête avec 40 %, suivi de celui de Lacanau et d'Ars en Ré avec 39 %. Le premier des territoires insulaires, Grosseto-Prugna se positionne à la 15^e place des 197 bassins de vie littoraux. Le bassin de vie d'Ajaccio est proche de celui de Sète en termes de population et d'emploi touristique, mais la variation des effectifs y est plus forte et la part des emplois touristiques du secteur patrimoine et culture deux fois inférieure ► **figure 5**. Pour ce secteur, ce constat est général pour les territoires corses. De la même façon, le bassin de vie de Bastia se compare à celui de Narbonne alors que celui de Saint-Cyprien, avec la même population, mais sans centre urbain important, a un taux d'emploi touristique bien plus élevé (16,6 % en moyenne annuelle).

Les bassins de vie de Porto-Vecchio et de Calvi s'apparentent à ceux du Canet-en-Roussillon ou d'Agde en termes de population, de saisonnalité et de part de l'emploi touristique. Cependant, ils font la part belle aux emplois dans l'hébergement au détriment de la restauration, à l'inverse de leurs homologues continentaux. Ceux de Propriano et de Grosseto-Prugna ont un profil similaire à des territoires de Charente-Maritime tels que la Tremblade, La Flotte ou Saint-Pierre-d'Oleron. Enfin, celui de Ghisonaccia s'approche en termes de population et d'emplois touristiques d'Andernos-les-Bains et de Muzillac, mais certains bassins de vie aussi peuplés ont des touristicités deux à trois fois plus fortes : le Grau-du-Roi, Saint-Jean-de-Monts ou Bormes-les-Mimosas. ●

Isabelle Tourtin-Battini, Antonin Bretel (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 5. Caractéristiques des bassins de vie littoraux comparables à ceux de Corse

Bassin de vie (Département)	Population 2018	Part de l'emploi touristique/emploi total %		Coefficient de saisonnalité	Part des principaux secteurs dans l'emploi touristique en moyenne sur l'année (%)			
		Moyenne annuelle	Août		Hébergement	Restauration/café	Sport et loisirs	Patrimoine et culture/office tourisme
Ajaccio	103 646	6,6	10,6	3,4	28,4	33,0	5,7	3,4
Sète (34)	103 353	7,7	10,7	2,5	26,9	29,4	4,5	7,7
Bastia	83 793	6,4	10,4	3,6	30,3	37,0	5,1	4,9
Narbonne (11)	80 900	7,2	11,0	2,6	20,0	47,7	7,8	6,0
Saint-Cyprien (66)	80 022	16,6	28,6	5,2	40,0	30,0	9,4	6,7
Bayeux (14)	40 147	7,7	10,5	2,3	48,3	23,7	2,4	11,4
Penta di Casinca	38 662	7,9	12,8	3,1	38,1	13,5	5,1	1,4
Agde (34)	29 090	23,2	38,4	5,3	25,2	43,0	10,2	3,8
Porto-Vecchio	25 979	26,2	41,2	5,1	42,0	33,2	7,8	0,7
Calvi	22 207	25,7	40,8	6,3	43,2	32,9	3,7	3,7
Canet-en-Roussillon (66)	20 234	24,5	38,4	4,0	30,4	41,0	17,2	0,5
Ghisonaccia	19 222	12,4	22,1	4,4	48,8	29,0	1,9	2,0
Andernos-les-Bains (33)	19 194	11,2	17,8	3,1	22,8	40,1	11,2	4,3
Muzillac (56)	17 685	10,6	16,9	3,1	37,5	16,3	5,6	17,6
Le Grau-du-Roi (34)	17 212	36,1	49,6	3,8	28,6	39,2	16,0	3,5
Saint-Jean-de-Monts (85)	15 055	21,0	35,6	4,6	37,8	32,4	9,0	0,3
Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou (83)	14 893	26,6	41,1	5,1	30,7	42,5	5,8	3,4
Rue (80)	14 436	24,0	31,7	2,6	43,8	28,7	11,6	5,8
Capbreton (40)	14 416	20,9	32,6	3,7	21,0	44,1	14,3	1,5
Propriano	14 349	21,7	34,6	5,0	50,5	29,8	4,3	1,5
Sarzeau (56)	14 235	23,0	34,0	3,2	42,9	27,7	9,2	2,6
La Tremblade (17)	14 004	25,8	41,3	5,4	55,4	14,5	12,4	6,5
La Flotte (17)	12 870	29,5	41,7	4,0	45,2	30,0	5,1	1,8
Grosseto-Prugna	12 538	27,1	39,1	3,6	54,5	29,7	4,6	0,3
Saint-Pierre-d'Oléron (17)	12 412	22,1	36,3	5,2	36,9	36,2	5,3	3,6

Source : Insee, base tous salariés 2018 ; Insee, base non salariés 2018 ; Insee, Recensement de la population 2018.

► Définitions - Méthode

Le **tourisme** regroupe l'ensemble des activités réalisées par tous les visiteurs, habitant ou non la région, qu'ils soient touristes ou excursionnistes, français ou étrangers, au cours ou en vue de leurs voyages (y compris les voyages d'affaires). Le tourisme recouvre ainsi les déplacements avec nuitées sur les lieux de villégiatures ainsi que les déplacements (ou excursions) à la journée.

L'**emploi touristique** est défini comme l'ensemble des emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire l'emploi directement imputable à la présence des touristes sur une zone, et plus exactement à la fourniture de biens et services à ces personnes présentes et non résidentes.

Les activités 100 % touristiques, pour lesquelles l'ensemble de l'emploi est considéré comme touristique (hébergement, offices de tourisme, musées...) sont distinguées des activités potentiellement touristiques (commerce, restauration, location de voitures...). Pour ces dernières, une partie des emplois seulement est prise en compte, par différence entre l'emploi total et l'emploi répondant aux besoins des résidents. Sont exclues les activités préalables au séjour (agences de voyages et transports).

Moyenne annuelle : les emplois touristiques quel que soit leur type de contrat de travail (CDI, CDD, saisonnier...) sont agrégés mois par mois puis divisés par douze pour obtenir une moyenne annuelle.

Bassin de vie 2012 : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il porte le nom de la commune pôle de service.

► Source

L'estimation de l'emploi touristique s'appuie sur la base « tous salariés » issue des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), et sur la base « non-salariés » dont les données proviennent de l'Acoss (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) et de la MSA (Mutualité sociale agricole). L'année de référence est 2018. Les évolutions sont calculées à partir de la base issue des Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) et de la base « non-salariés » 2009.

► Pour en savoir plus

- **Luciani A., Bretel A.**, « En Corse, un emploi sur cinq est saisonnier », *Insee Analyses Corse* n° 38, avril 2022
- **Raffin C., Huysen A.**, « La forte saisonnalité influence les conditions d'emploi dans la branche hôtels, cafés, restaurants de Corse », *Insee Flash Corse* n° 66, février 2022
- **Luciani A., Bonnefont M.**, « En 2017, la consommation touristique atteint 39 % du PIB en Corse », *Insee Analyses Corse* n° 35, décembre 2021
- **Tempier A., Bonnefont M., Balzer S., Pons Y. (Insee), Simoni M. (ATC)**, « Le poids du tourisme dans l'économie corse », *Insee Dossier Corse* n° 2, octobre 2015

